

## Réunions MAEL 2015

Vallée de la Meuse, zone humide favorable aux oiseaux

19 et 20 Mars 2015













### Ordre du jour

- ✓ Rappels sur le site Natura 2000 (historique, enjeux, état des espèces...)
- √ Rappel sur la remise en cause des contrats MAET signés
- ✓ Le projet déposé pour la Vallée de la Meuse (Surface, Montant, Nb EA)
- $\checkmark$  Evolution et changement depuis les présentations de septembre 2014 (herbe 03, Línea 08 etc.....)
- ✓ Dernière version du cahier des charges MAE du site
- √ Calendrier et démarches pour le dépôt des dossiers 2015







Pâturage dans la Vallée de la Meuse



### Historique et enjeux

30 juillet 2004 : Site désigné au titre de la Directive Oiseaux (1979)



Brixey-aux-Chanoines à Vilosnes-Haraumont

75 communes et 10 Codecom

Superficie: 13 562 ha

Linéaire : 195 km

83 % SAU

Intérêt ornithologique exceptionnel

Annexes hydrauliques



#### 2008

Présidence du COPIL  $\Rightarrow$  président CG 55 Maîtrise d'ouvrage élaboration DocOb  $\, \Rightarrow \,$  CG 55

#### 2009-2011

Rédaction du DocOb





#### 2012 > 2015

Approbation DocOb (arrêté préfectoral) Maîtrise d'ouvrage Animation DocOb  $\rightarrow$  CG 55

3 ans



### Historique et enjeux

Site classé Oiseaux : 30 espèces d'intérêt communautaire

### **Espèces** de priorité 1 (DocOb)

Espèces prairiales



Râle des genêts





Espèces liées au milieu aquatique



Guêpier d'Europe (Denis Boulenger, DIREN)

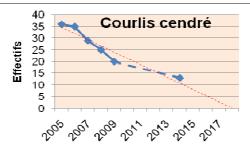


Petit Gravelot (François Schwaab)



- 25 à 39 couples avant 2011 (DOCOB, CA55/CENL, 2011)
- 2014 : 13 couples cantonnés





Evolution des effectifs de Courlis cendrés cantonnés dans le périmètre de la ZPS de la vallée de la Meuse.



## Suivi Râle et Tarier

### Râle des genêts : très variable

- 1 à 5 mâles chanteurs (DOCOB, 2011)
- 2012:5
- 2013:9
- 2014:0

### Tarier des prés :

- 3 couples en 2008 (DOCOB, 2011)
- 7 cantons mais pas de nidification réussie en 2014







### Historique et enjeux

**Espèces** de priorité 2 (DocOb)



Pie-grièche écorcheur (Der



Milan royal (Didier Collin, www.oiseaux.net)





Hirondelle de rivage (Didier Collin, www.oiseaux.net)

## Les différents volets d'action 2013/2014/2015





La Meuse en crue à Pagny-la-Blanche-Côte

### Les différents volets d'action en 2013-2014-2015

### Volet scientifique

Objectif : mettre à jour les données Oiseaux régulièrement

2013-2014: Inventaire complet des oiseaux

2014-2015 : Suivi des oiseaux prairiaux

- Suivi annuel et lien avec CA
- Etude des causes d'échec Courlis
- Etude effet MAE



### Les différents volets d'action en 2013-2014-2015

### Volet agricole

Projets Agro-Environnementaux (PAE)

Conseil pour la localisation du retard de fauche

Suivi de fauche des parcelles engagées en MAE

Formation des agriculteurs

Mesure d'Urgence Râle des genêts



### Les différents volets d'action en 2013-2014-2015

### Volet Annexes hydrauliques

Groupe thématique

Bilan des projets de restauration réalisés

Démarche d'action commune aux différents partenaires pour la mise en place de futurs projets

Rencontre des propriétaires et exploitants





### Rappel: Remise en cause des contrats



La forêt alluviale à Bannoncourt (Pierre MANGEOT)





## Remise en cause des contrats

Un arrêt de l'ensemble des contrats cofinancés (Natura 2000) de 2011 à 2014 au 14/05/2015 = clause de révision:

IMPORTANT: À compter de 2015, un nouveau règlement de développement rural interviendra. Il vous appartiendra si besoin de vous conformer aux nouvelles règles susceptibles d'entrer en application pour percevoir les annuités restantes à compter de 2015. À défaut, vous conserverez la possibilité de dénoncer les engagements souscrits sans pénalité ni demande de remboursement.

Soit 188 dossiers avec arrêt anticipé (2011 à 2014) Et 81 dossiers en atteinte d'échéance (contrat 2010)

Possibilité de souscrire dès le 15/05/2015 au nouveau dispositif MAE si le site est concerné par l'ouverture d'un Projet Agro Environnemental (PAE)

Engagement avec les nouvelles règles et conditions du dispositif MAE 2015/2020

19 et 20 Mars 2015

MAEL Vallée de la Meuse

## <u>Le PAE Vallée de Meuse</u>



19 et 20 Mars 2015 MAEL Vallée de la Meuse

### Le projet MAEL Vallée de Meuse déposé

- √ 110 Exploitations avec une intention d'engagement
- ✓ 2323 ha en prévision d'engagement soit 20,64% de la zone
- ✓ 661 000€ par an soit 3,3 Millions € sur 5 ans
- ✓ Un contrat moyen de 6 000€/an
- ✓ Une enveloppe budgétaire validée lors de la CRAEC du 13/03

18

### Le projet MAEL Vallée de Meuse déposé

Les prévisions de surfaces sous contrat :

- ■297 ha en 0 N
- ■993 ha en fauche au 22/06 pour 502 ha fauchés à cette date
- •413 ha en fauche 01/07
- ■557 ha en fauche 20/07
- ■134 460 ml de bande refuge

19 et 20 Mars 2015

MAEL Vallée de la Meuse

19

## Les évolutions/Changement depuis l'automne



19 et 20 Mars 2015

MAEL Vallée de la Meuse

### Les évolutions et changements

#### Une évolution de certains cahiers des charges :

#### Herbe 03 (Fertilisation)

L'absence de fertilisation se traduit aujourd'hui par une absence d'azote et une limitation de Phosphore et Potasse, et son montant passe de  $167 \in \grave{a} \ 131 \in /ha$ 

#### Línea 08 (Bande refuge)

La largeur réglementaire de la bande refuge passe de 6 à 7,5 mètres de large et son indemnité passe de 0,55 à 0,47€ /ml, pour un maintien jusqu'au 15/08

19 et 20 Mars 2015

MAEL Vallée de la Meuse

21

### Les évolutions et changements suite et fin

#### Herbe 06 (Retard de fauche)

Le montant augmente mais l'indemnité est limitée à 40 jours (Date de fauche de référence 25/05)

#### Milieu 01 et Herbe 06 (Mises en défens et retard de fauche)

Ces deux engagements unitaires n'étant plus cumulables, les mesures de niveau 2 des mesures Annexes hydrauliques sont supprimées

#### Un plafond d'aide à l'ha

450€ maxi par/ha (Mesure surface + Bande refuge)

19 et 20 Mars 2015

MAEL Vallée de la Meuse

# La version des cahiers des charges au 19/03/15



19 et 20 Mars 2015 MAEL Vallée de la Meuse 2

Caniers des charges			
Couvert	MAE	Définition locale	Montant
		▶ Enregistrement intervention	
	PR1	▶ Absence totale d'azote et P et k limités à 45 u/ha	130,57 €/ha/an
	1 12	▶ Engagement sous conditions (5 ha pour 1 ha en fauche tardive)	(sept 14=167€)
Prairies (Sans couleur sur la carte)	PR2	- Enregistrement intervention - Retard de fauche au 22 juin sur 50%	90,26€/ha/an
	PR3	<ul> <li>▶ Enregistrement intervention</li> <li>▶ Absence totale d'azote et P et k limités à 45 u/ha</li> </ul>	220,83 €/ha /an
	FRS	▶ Retard de fauche au 22 juin sur	(

19 et 20 Mars 2015 MAEL Vallée de la Meuse 24

50%

## Cahiers des charges

Couvert	MAE	Définition locale	Montant
Prairies (Sans couleur sur la carte)	PR4	► Enregistrement intervention  ► Absence totale d'azote et limitation du P et K à 45 u/ha  ► Retard de fauche au 01 juillet sur 100%	338,13 €/ha /an (sept 14=299€)
	PR5	▶ Enregistrement intervention  ▶ Absence totale d'azote et limitation du P et K à 45 u/ha  ▶ Retard de fauche au 20 juillet sur 100%	353.57 €/ha/an (sept 14=367€)

19 et 20 Mars 2015 MAEL Vallée de la Meuse 25

### Cahier des charges Annexes Hydrauliques « Noues »

Couvert	MAE	Définition locale	Montant
Prairies AH Noue (rouge)	AN1	▶ Enregistrement intervention  ▶ Absence totale d'azote et limitation du P et K à 45 u/ha  ▶ Limitation du chargement moyen annuel à 1,2 UGB du 01/04 au 30/10  ▶ Mise en défens de 3% de la surface contrat	239,62 €/ha/an (sept 14=219€)
	AH2	► Enregistrement intervention  Absence totale de fertilisation  Limitation du chargement moyen annuel à 1,2 UGB du 01/04 au 30/10  Fauche tardire au 22 juin sur 100%  Mise en défens de 3% de la surface contrat	319€/ha/an

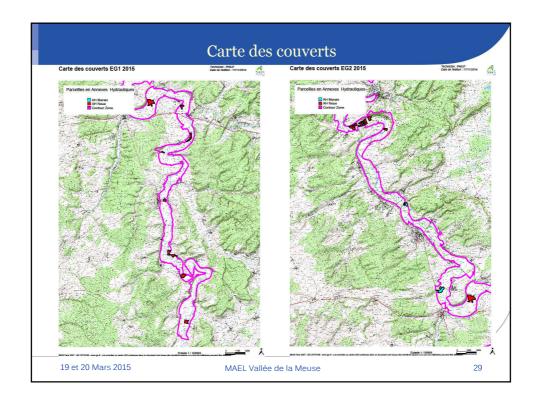
26

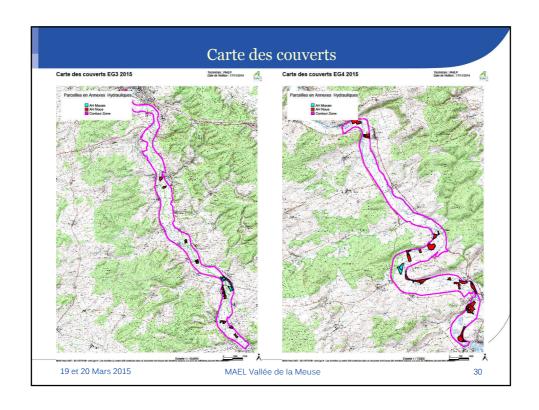
## Cahier des charges Annexes Hydrauliques « Marais »

Couvert	MAE	Définition locale	Montant
	AM1	► Enregistrement intervention  ► Absence totale d'azote et limitation du P et K à 45 u/ha	206,01€/ha/an
Prairies AH Marais		▶ Limitation du chargement moyen annuel à 1 UGB et 1 UGB en instantané du 01/04 au 30/10	(sept 14=224€)
		► Enregistrement intervention  • Sheence totale de fertilisation	
(Bleu)	AH4	► Limitation du chargement moyen annuel à 11 gB et 1 UGB en instantané du 01/04 eu 30/10  ► Fauche tardive au 22 juin sur 100%	324€/ha/an
19 et 20 Mars 2015		MAEL Vallée de la Meuse	27

## Cahier des charges

Couvert	MAE	Définition locale	Montant
Toutes les prairies	LO VAME BR1	► Entretien d'une bande refuge de 7,5 mètres de large (du 01/04 au 15/08)	0,47€/ml/an (sept 14=0,55€)





## Calendrier et démarches



19 et 20 Mars 2015 MAEL Vallée de la Meuse

### Calendrier et démarches

La demande de contrat MAE est à déposer à la même date que le dossier d'aide surface PAC

Notre département passe pour 2015 en année « zéro papier »

La date de déclaration au vu de la réforme de la PAC est décalée du 27/04 jusqu'au 09/06

Le dossier devra contenir la localisation, la surface et le linéaire engagé, ainsi que le code de la mesure choisie par élément engagé.

L'accompagnement (prestation) proposé par la Chambre d'Agriculture débutera une fois l'ensemble des règles définies.

19 et 20 Mars 2015 MAEL Vallée de la Meuse

### Calendrier et démarches

# Deux types d'accompagnement vous seront proposés selon votre profil :

- ☐ Les exploitants qui sont accompagnés par la Chambre d'agriculture pour l'élaboration de leurs dossiers PAC 2015
- □ Les exploitants qui déclarent leurs dossiers PAC 2015 seuls ou avec un autre organisme (syndicat, Centre de gestion, Coop, DDT, etc...)

19 et 20 Mars 2015

MAEL Vallée de la Meuse

33

34

#### Calendrier et démarches

Les exploitants qui sont accompagnés par la Chambre d'agriculture pour l'élaboration de leurs dossiers PAC 2015

Rendez vous entre le 1er Avril et le 30 Avril 2015

Réalisation du dossier MAE sur le logiciel CDA Mes P@rcelles

Vérification du contour des ilots MAE et modifications si nécessaire

Détermination des surfaces MAE et choix des mesures à la parcelle

Vérification des plafonds/ha

Edition d'un document de synthèse



Un 2ème rendez-vous sera nécessaire après le 27 Avril pour finaliser votre dossier avec un conseiller PAC et faire remonter votre demande (PAC et MAE) sur TELEPAC

#### Calendrier et démarches

Les exploitants qui déclarent leurs dossiers PAC 2015 seuls ou avec un autre organisme (syndicat, Centre de gestion, Coop, DDT, etc...)

Rendez-vous après le 27 Avril 2015 et jusqu'au 9 juin au plus tard Réalisation du dossier MAE sur le site TELEPAC

Vérification du contour des ilots MAE et modifications si nécessaire

Détermination des surfaces MAE et choix des mesures à la parcelle

Vérification des plafonds/ha

Edition d'un document de synthèse



Une fois la partie MAE réalisée par la Chambre d'Agriculture, l'exploitant poursuit son dossier PAC. Il le fait remonter et le signe sur TELEPAC (seul ou à l'aide de l'organisme de son choix)

19 et 20 Mars 2015

MAEL Vallée de la Meuse

35

36

#### Calendrier et démarches

L'ensemble des demandes devra être déposé sur TELEPAC au plus tard le 9 juin

Le Tarif / ha pour l'accompagnement au montage du dossier MAE est de 21€/ha pour les 2 formules

♠Avec comme prix plancher : 122€/dossier

Et comme prix plafond : 732€/dossier

Un document de restitution comprenant l'ensemble des pièces utiles à votre contrat vous sera remis suite au dépôt du dossier.

